

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE  
73800

Savoie

Séance du 18 janvier 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	10

Date de la convocation
12 janvier 2023

Date d'affichage
12 janvier 2023

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt trois

et le dix-huit janvier

à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 23/01/2023

Reçu en préfecture le 23/01/2023

Publié le

ID : 073-217300821-20230118-DEL2023\_05-DE



le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire****Présents** : PETIT Gilles, BENOIT Véronique, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, MICHEL Jean-Pierre.**Excusés** : BONI Emilie, FONTAINE Didier.**Absents** : LAPERRIERE Nicolas.

a été nommé secrétaire : MOUCHOT Jean.

**Remplacement de l'agent technique**

M. le Maire informe que l'adjoint technique a fait valoir son souhait de partir à la retraite dès que les conditions seront réunies.

La gestion totale du dossier de liquidation a été confié au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.

M. le Maire propose, aux membres du Conseil Municipal, de se prononcer sur son remplacement lors de son départ à la retraite.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

(vote : pour = 10, abstention = 0, contre = 0) :

- Décide de remplacer l'adjoint technique lors de son départ à la retraite.

Ainsi délibéré,

Pour copie conforme.

Le Maire,  
Michel DURETLe secrétaire de séance,  
Jean MOUCHOTActe rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

